

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Mettle 125 ME Fongicide
Autres moyens d'identification : PCPA Reg. No. 30673

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Fongicide.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Arysta LifeScience North America LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513 – USA

Arysta LifeScience
400 Michener Road, Unit 2
Guelph, Ontario
N1K 1E4

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Exposure Calls (PROSAR): +1-866-303-6952 or +1-651-603-3432 (international)
Spill Calls (CHEMTREC) (Contract # CCN1779): +1-800-424-9300 or +1-703-527-3887 (international)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS)

Acute Tox. 4 (Inhalation) H332

Texte complet des phrases H: voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

H332 - Nocif par inhalation

Conseils de prudence (GHS) :

P261 - Éviter de respirer les brouillards, vapeurs
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer
P312 - Appeler un médecin en cas de malaise

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Mettle 125 ME Fongicide

Fiche de données de sécurité

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification (GHS)
tetraconazole (ISO)	(n° CAS) 112281-77-3	11.6	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Premiers soins après contact oculaire	: Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Premiers soins après ingestion	: l'eau Sip. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Nocif par inhalation.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut provoquer une légère irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique.
Réactivité	: Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Empêcher toute dispersion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage	: Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Après récupération, rincer la zone avec de l'eau. Nettoyer la surface à fond pour enlever la contamination résiduelle.

Mettle 125 ME Fongicide

Fiche de données de sécurité

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Ne pas stocker à proximité d'aliments, de denrées alimentaires, de médicaments ou de réserves d'eau potable.

Produits incompatibles : Oxydant. Alcali.

Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Mettle 125 ME Fongicide	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
tetraconazole (ISO) (112281-77-3)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Éviter les éclaboussures. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Utilisez des gants en caoutchouc.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : vêtements de protection à manches longues.

Protection des voies respiratoires : Aucune en utilisation normale. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un masque adéquat.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Jaune.
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 6.3 (1% suspension in water)
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C ~
Point d'éclair	: > 98 °C (CC)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1.08 @ 20 °C

Mettle 125 ME Fongicide

Fiche de données de sécurité

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: 189.8 mg/l
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Alcali. Oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Au contact d'un acide : Gaz toxiques. Au contact d'une base forte, dégage : Peut libérer des gaz inflammables. au contact d'une surface métallique. Peu facilement s'enflammer.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Inhalation: Nocif par inhalation.

Mettle 125 ME Fongicide	
DL50 orale rat	> 4090 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 3.17 mg/l/4h
ATE US (gaz)	4500.000 ppmv/4h
ATE US (vapeurs)	11.000 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	1.500 mg/l/4h

tetraconazole (ISO) (112281-77-3)	
ATE US (voie orale)	500.000 mg/kg de poids corporel
ATE US (gaz)	4500.000 ppmv/4h
ATE US (vapeurs)	11.000 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	1.500 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Légèrement irritant pour la peau)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Légèrement irritant mais non pertinent pour la classification)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Chez le cobaye, aucune réaction de sensibilisation n'a été mise en évidence)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Mettle 125 ME Fongicide

Fiche de données de sécurité

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Toxicité pour la reproduction	: Non classé Tétraconazole - Lors d'études subchroniques, chroniques et de reproduction chez des rats, d'études de cancérogénicité chez des souris et d'études chroniques chez des chiens, on a observé une augmentation du poids du foie, des augmentations des enzymes sériques ou une pathologie hépatique macroscopique ou microscopique, fournissant des données d'une toxicité hépatique lors d'une exposition répétée à des doses très élevées de tétraconazole. L'administration par voie alimentaire de tétraconazole à des souris pour toute leur durée de vie à des doses très élevées s'est traduite par une incidence accrue d'effets néoplasiques dans le foie et la formation de tumeurs. L'importance de l'effet néoplasique dans le foie de la souris est inconnue relativement à l'exposition potentielle de l'être humain.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Tétraconazole - le foie et les reins représentent les organes cibles primaires
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/lésions après inhalation	: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Nocif par inhalation.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut provoquer une légère irritation.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

tetraconazole (ISO) (112281-77-3)	
CL50 poisson 1	4.8 mg/l 96 h Rainbow trout
CE50 Daphnie 1	3 mg/l 48 h
CE50 autres organismes aquatiques 1	0.31 mg/l Duckweed
CL50 poissons 2	4.3 mg/l 96 h Bluegill

12.2. Persistance et dégradabilité

tetraconazole (ISO) (112281-77-3)	
Persistance et dégradabilité	Produit persistant.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

tetraconazole (ISO) (112281-77-3)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	35.7
Log Pow	3.56 @ 20 °C

12.4. Mobilité dans le sol

Mettle 125 ME Fongicide	
Ecologie - sol	Un peu mobile dans le sol.

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Aucun dommage écologique connu causé par ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé pour le transport

Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

ADR

Pas d'informations complémentaires disponibles

Mettle 125 ME Fongicide

Fiche de données de sécurité

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations États-Unis

tetraconazole (ISO) (112281-77-3)

Ne figurent pas sur les États-Unis TSCA (Toxic Substances Control Act) inventaire

15.2. Réglementations internationales

CANADA

tetraconazole (ISO) (112281-77-3)

Non inscrit sur la liste canadienne DSL (Liste intérieure des substances) des stocks.
Non inscrit sur la Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL).

Réglementations UE

tetraconazole (ISO) (112281-77-3)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (Inhalation) H332

Aquatic Chronic 3 H412

Texte complet des phrases H: voir section 16

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Les réglementations américaines

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement	: Identificateur de produit
Date de révision	: 12/07/2015
Sources des données	: European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database . Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Accessed at: http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html . Kriester Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. NIOSH Occupational Health Guide for chemical Substances - Vol. II, September, 1978. United Nations Economic Commission for Europe: About the GHS. Accessed at http://www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/ghs_welcome_e.html .
Abréviations et acronymes	: ATE: Acute Toxicity Estimate. CAS (Chemical Abstracts Service) number. CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai. GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques). LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai.
Autres informations	: Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H332	Nocif par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mettle 125 ME Fungicide

Fiche de données de sécurité

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Danger pour la santé NFPA

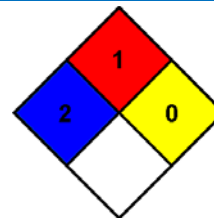
: 2 - L'exposition intense ou continue peut provoquer une invalidité temporaire ou des blessures résiduelles éventuelles sauf intervention médicale rapide.

Danger d'incendie NFPA

: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.

Réactivité NFPA

: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



SDS Prepared by:

The Redstone Group, LLC.
6077 Frantz Rd
Suite 206
Dublin, Ohio, USA 43016
614.923.7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit